

# SÉNAT

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1962.

## AVIS

PRÉSENTÉ

*au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées (1), sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. le Général Jean GANEVAL,

Sénateur.

---

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 21 décembre 1962 (compte rendu intégral de la séance du Sénat du 20 décembre 1962, page 1453, 1<sup>re</sup> colonne).

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Vincent Rotinat, président ; Marius Moutet, Philippe d'Argenlieu, Paul Piales, vice-présidents ; Jean Clerc, Georges Repiquet, Jacques Ménard, secrétaires ; Edmond Barrachin, Maurice Bayrou, Jean Bène, le général Antoine Béthouart, Raymond Boin, Marcel Boulangé, Roger Carcassonne, Maurice Carrier, Pierre de Chevigny, Georges Dardel, Roger Duchet, Edgar Faure, Jean Filippi, le général Jean Ganeval, Georges Guille, Raymond Guyot, Jean Lacaze, Jean de Lachomette, Bernard Lafay, Guy de La Vasselais, Jean Lecanuet, Etienne Le Sassier-Boisauné, André Monteil, Roger Morève, Léon Motais de Narbonne, François de Nicolay, Henri Parisot, Jean Périquier, le général Ernest Petit, Guy Petit, Alain Poher, Edouard Soldani, Jacques Soufflet, Jean-Louis Tinaud, Jacques Vassor, Michel Yver, N...

**Voir les numéros :**

**Assemblée Nationale** (2<sup>e</sup> législ.) : 21, 24 et in-8° 2.

**Sénat** : 25, 26 et 28 (1962-1963).